

COMPTE RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 janvier 2012

Absents excusés : LACHERAY Diane, GOUBAY Maryse, DARMENDRAIL Jean-Bernard.

Le compte rendu de la séance du 22 décembre 2011 adressé avec la convocation, est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

En préambule : intervention du gestionnaire responsable de l'école Notre Dame.

- **Rapport des commissions.**
- **Délibérations :**
 1. Droit de place des commerces non sédentaires.
 2. Subventions pour voyages scolaires.
 3. Emprunt pour l'acquisition de la poste.
- **Examen de l'opportunité de réviser partiellement le PLU.**
- **Informations diverses.**

Monsieur le Maire a convié les responsables de l'école privée Notre-Dame à exposer au Conseil municipal les difficultés de gestion que connaît l'établissement. Monsieur Emmanuel ORTOLO, chef de l'établissement Saint Jacques de Compostelle et responsable de tous les élèves des établissements privés des Landes, accompagné de Monsieur Thiébaud, directeur de l'école Notre Dame, ont exposé leur demande. Le Conseil se prononcera ultérieurement. Rappelons cependant que la participation légale de la commune est établie sous contrôle de la Préfecture, mais que les autres communes (lieux de résidence des élèves non Pouillonnais) n'ont pas d'obligation de participation.

1-Compte-rendu des Commissions

Commission voirie

- Les travaux d'aménagement des abords du hall des sports sont toujours en cours. La clôture autour des arènes est terminée ; il reste à rencontrer Mme Sarramagna pour évoquer la question d'un cheminement piétonnier venant du lotissement Peyroulié.
- Une consultation a été lancée (M.A.P.A.) début janvier pour le changement de l'épareuse.
- Tonte des espaces verts : la commission propose l'achat d'une tondeuse supplémentaire pour l'entretien des espaces du lac, ce qui représente une somme comprise entre 6 000 et 10 000 euros.
- Le Conseil Général étudie des solutions techniques pour obliger les véhicules à respecter la vitesse limitée à 50 km/h rue du Pas de Vent. Le carrefour vers le lac est également à l'étude, pour améliorer la visibilité.

- Quelques élus vont travailler avec le chef du service technique sur le thème de l'accessibilité (aux personnes handicapées) du centre-bourg; en effet la Commune doit obligatoirement élaborer un plan de l'accessibilité.
- La commission voirie se penchera prochainement sur la question d'établir une « Zone 30 » dans la partie centrale du bourg.

Commission information

Journal municipal: il sera livré le vendredi 27 janvier et distribué dans la semaine du 6 février avec la nouvelle édition du plan de Pouillon.

Cri et Plancha : lors de sa dernière Assemblée Générale, l'association Cri et Plancha a informé de son projet d'acquisition de matériel d'éclairage mobile, pour lequel elle dispose d'un devis. L'association a adressé une lettre de demande de subvention à Monsieur le Maire, au titre de cette acquisition. Cette demande sera étudiée par la commission des finances dans le cadre de la préparation budgétaire 2012.

Opération « Lire et faire lire » : cette opération est prévue dans le projet de l'école élémentaire publique. Elle a été présentée par la Directrice de l'école lors d'une réunion avec des volontaires bénévoles le lundi 23 janvier. Les interventions auront lieu dans les locaux de l'accueil périscolaire, pour des petits groupes d'enfants volontaires : pour les plus âgés, de 12h à 12h45 (pendant que les CP-CE1 mangent) et de 13h à 13h40 pour les jeunes. La mise en place effective des séances est programmée pour début mars.

Jumelage: Yves Lahoun a envoyé les vœux pour la nouvelle année au Maire de Daroca. Par ailleurs des cours d'espagnol proposés (le jeudi) par l'Amicale laïque ont démarré en janvier. Ils sont organisés selon deux niveaux, et très fréquentés. Les élèves auront l'occasion de communiquer lors des échanges avec Daroca prévus dans le cadre du jumelage, et notamment le relais cyclo-pédestre Daroca-Pouillon du 28 au 30 avril, et la participation des « Darocences » au « Printemps Taurin » les 2 et 3 juin.

Festival des Abbayes : thème de l'année 2012 : le piano. La date retenue pour le concert de Pouillon est le mardi 19 juin à 21h avec le pianiste Yvan Cassar. L'association demande une augmentation de la participation financière des communes. Cette demande sera étudiée par la commission des finances dans le cadre de la préparation budgétaire 2012.

CIAS: Maryse Goubay est désormais la nouvelle présidente du CIAS.

2-Délibérations :

Le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

1. Mise à jour des tarifs de droit de place du marché estival.
2. Mise à jour des tarifs de droit de place pour l'accueil des commerces non sédentaires en dehors du marché.
3. Mise à jour de la tarification de la redevance pour occupation du domaine public par les commerçants sédentaires.
4. Attribution de la subvention de 40€ pour voyage scolaire culturel à 3 élèves du lycée Borda domiciliés à Pouillon.
5. Accord pour l'accueil d'un concert dans le cadre du festival « Chantons sous les pins » le 10 mars 2012 pour un montant de 2247€ TTC.

6. Accord pour la prise en charge des frais de scolarité dus au titre des apprentis en contrat avec la commune.
7. Souscription de l'emprunt de 140 000€ pour l'acquisition de la poste auprès du Crédit Mutuel, sur 15 années, au taux de 4.77%.
8. Autorisation de régler des factures d'investissement à hauteur de 25% des crédits dépensés en 2011.

3-Informations diverses :

- Le courrier de démission de Mme Abano été adressé au Préfet, qui doit autoriser cette démission. Elle souhaite continuer à siéger au sein du Conseil.
- Affaire antenne SFR : le Tribunal demande au Maire de donner un avis à propos de la plainte déposée par M. Brahimy lors de l'intervention d'EDF sur le site, après que le Juge ait prononcé la suspension des travaux suite à la plainte déposée contre la première Déclaration Préalable. Il sera simplement précisé au Juge que depuis la première plainte, déposée au printemps 2011, une deuxième déclaration préalable a été jugée recevable et légale par le Tribunal Administratif de Pau concernant ces travaux.
- Les enseignants et parents d'élèves du collège de Pouillon ont envoyé un courrier au Recteur de l'Académie, dans lequel ils s'inquiètent du manque de personnel dévolu à « la vie scolaire », qui pose de sérieux problèmes. Les membres du Conseil municipal apportent leur soutien à cette action.
- Cantine scolaire : le nombre de familles augmentant rapidement, la vente des repas sous forme de régie de tickets devient trop lourde pour le service administratif; elle est également contraignante pour les familles. C'est pourquoi les repas seront très probablement facturés aux familles à compter de la prochaine rentrée scolaire.
- Jour de carence en cas d'absence pour maladie des fonctionnaires. Il s'applique depuis le 1er janvier 2012.
- La Commune va souscrire à la proposition faite par la Préfecture d'adhérer à un service d'information géré par Météo France et concernant les pluies de forte intensité.
- La Communauté de communes a envoyé copie d'un courrier du Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax. Il concerne un projet de motion voté par la Communauté d'Agglomération. Dans le cadre du Débat Public devant être prochainement organisé à propos du projet d'amélioration de la desserte ferroviaire du Béarn et de la Bigorre, la C.A.G.D. fait connaître son positionnement, à savoir que les trains desservant ces régions doivent continuer à passer par la gare de Dax.
- Le S.I.E.T.O.M. de Chalosse informe d'une augmentation de sa tarification (4 à 5%) en 2012, puisque la taxe prélevée par l'A.D.È.M.E. sur le SIETOM pour les déchets ultimes passera de 20€ à 30€ la tonne.
- Bibliothèque cantonale : les membres de l'association ont écrit au Président de la Communauté de communes pour le rencontrer, afin d'évoquer le devenir de la bibliothèque.
- La mairie a reçu un arrêté du Préfet autorisant les agents de l'I.G.N. (Institut National Géographique) à pénétrer dans certaines parties privées de la commune, dans le cadre d'une campagne de relevés. L'arrêté est affiché sur le panneau d'informations extérieures de la mairie.
- Le nouveau Percepteur de la commune est Mme Virginie ROZIERES-CRUZ, chef de poste de la Trésorerie de Peyrehorade.
- PLU : le Maire a de nouveau rencontré les services de l'Etat pour évoquer les erreurs matérielles. En raison du nombre de ses erreurs, et de l'impossibilité faite, depuis le 1er janvier dernier, aux communes d'utiliser la procédure de modification simplifiée, une révision générale est à prévoir. Le Conseil sera appelé à en délibérer lors d'un prochain Conseil.

- La procédure légale concernant le projet de stockage de gaz (EDF et Etat) se poursuit ; le maire confirme avoir transmis à la C.P.D.P une contribution.
- Les travaux lancés par le SYDEC pour la construction d'une nouvelle station d'épuration respectent le planning établi ; le nouvel équipement devrait donc entrer en service cet été.
- Une association (Lacq Odyssee) propose de faire des interventions gratuitement au collège les 5 mars et 13 avril. Les élus donnent un accord de principe.
- Levées du Droit de Prémption Urbain.
- Réunions :
 - Réunion publique : le vendredi 16 mars à 20h30,
 - Réunion préparation saison piscine : le lundi 6 février,
 - Réunion « solidarité » : le jeudi 9 février.

La séance est levée à 00h00